



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/C.13/1996/7
6 février 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ DES SOURCES D'ÉNERGIE NOUVELLES
ET RENOUELABLES ET DE L'ÉNERGIE POUR
LE DÉVELOPPEMENT

Deuxième session

New York, 12-23 février 1996

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

PLANIFICATION À MOYEN TERME ET COORDINATION
DANS LE DOMAINE ÉNERGÉTIQUE

Activités du système des Nations Unies dans le secteur
de l'énergie

Rapport du Secrétaire général

RÉSUMÉ

Nombreux sont les organismes des Nations Unies qui participent activement à de multiples projets et programmes couvrant divers aspects du secteur de l'énergie : mise en valeur et utilisation des ressources énergétiques, utilisation rationnelle de l'énergie, gestion, analyses et projections énergétiques, ressources financières et investissement, institutions et renforcement des capacités, coopération et coordination des activités dans le secteur de l'énergie et circulation de l'information. Les modalités d'action sont tout aussi variées, qu'il s'agisse d'assistance technique et financière, de services consultatifs, de réunions de groupes d'experts, d'ateliers et de séminaires, d'études, ou de création et de mise à jour d'outils informatiques, bases de données et publications.

* E/C.13/1996/1.

Au chapitre de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources énergétiques, qui semble susciter beaucoup d'intérêt, les projets et programmes ci-après ont été mis en oeuvre : prospection et mise en valeur des ressources énergétiques, évaluation et planification, mise en valeur et utilisation de l'électricité, sources d'énergie renouvelables, nouvelles techniques énergétiques, combustibles de substitution, élaboration de politiques énergétiques nationales et régionales et intégration des politiques en matière d'énergie, d'environnement et de développement. D'autres activités portent plutôt sur les tendances et perspectives dans le secteur énergétique, l'étude des incidences des conditions météorologiques et du climat, les études d'impact sur l'environnement ou l'atténuation des effets nocifs pour l'environnement. Un grand nombre de programmes sont consacrés à l'éducation et la formation, la sensibilisation et le renforcement des capacités. Il convient de noter que les organismes du système des Nations Unies ont de plus en plus tendance à coopérer dans le cadre des projets et programmes énergétiques.

La nature et l'ampleur des activités dépendent des mandats arrêtés par les organes délibérants ou directeurs des organismes et du volume de ressources financières ou autres disponibles. Ces facteurs étant extrêmement variables, le nombre et le type des activités entreprises diffèrent considérablement d'un organisme à l'autre.

I. INTRODUCTION

1. À sa session extraordinaire de février 1995, le Comité des sources d'énergie nouvelles et renouvelables et de l'énergie pour le développement a prié le Secrétaire général de lui présenter un rapport sur les activités du système des Nations Unies dans le secteur de l'énergie¹. Le présent rapport a été établi en réponse à cette demande à partir des données rassemblées par le Secrétariat et des corrections, mises à jour et observations communiquées par chaque organisme consulté. Il se compose d'un descriptif des activités, d'observations et de conclusions². Il n'a pas été tenu compte des activités des organismes qui n'ont pas fourni les informations requises.

II. ACTIVITÉS DES ORGANISMES DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES

2. Ces activités couvrent un large éventail car elles relèvent des divers mandats arrêtés par les organes directeurs ou délibérants de chaque organisme. Certaines ont un caractère continu, d'autres ont dû être réaménagées ou révisées en fonction de l'évolution du secteur ou des nouveaux problèmes à résoudre. Le document d'information à paraître contient un tableau récapitulatif de toutes les activités du système des Nations Unies dans le secteur énergétique.

3. Parmi les principales activités, on citera la mise en valeur et l'utilisation des ressources énergétiques, l'utilisation rationnelle de l'énergie, la gestion, l'analyse et les projections énergétiques, les ressources financières et l'investissement, les institutions et le renforcement des capacités, la coopération et la coordination et la circulation de l'information.

4. Les programmes relatifs à la mise en valeur et à l'utilisation des ressources énergétiques comportent différents volets : prospection et mise en valeur des ressources énergétiques, évaluation et planification, mise en valeur et utilisation de l'électricité, sources d'énergie renouvelables, nouvelles techniques énergétiques, combustibles de remplacement, élaboration de politiques énergétiques nationales et régionales et intégration des politiques de l'énergie, de l'environnement et de développement. Les programmes sur la gestion de l'énergie, les ressources financières et l'investissement, la coopération et la coordination et la circulation de l'information ne comportent pas de subdivisions. En revanche, au chapitre de l'analyse et des projections, les travaux portent sur les tendances et les perspectives du secteur énergétique, les incidences des conditions météorologiques et du climat, les études d'impact sur l'environnement et l'atténuation des effets nocifs pour l'environnement; les programmes relatifs aux institutions et au renforcement des capacités, quant à eux, comportent des volets relatifs à l'éducation et à la formation, à la sensibilisation et au renforcement des capacités.

A. Mise en valeur et utilisation des ressources énergétiques

5. La plupart des activités en cours relèvent de cette grande catégorie. Certaines des activités menées au titre de la prospection et de la mise en valeur des ressources énergétiques ont une portée mondiale. On peut citer en exemple la promotion de la prospection et de la mise en valeur des ressources énergétiques dans les pays en développement, les mesures de soutien à la prospection, la mise en valeur et l'utilisation des ressources énergétiques

autochtones, la recherche sur le rôle des femmes dans le secteur énergétique, le raffinage du pétrole et l'évaluation, la prospection et l'utilisation des ressources en uranium.

6. De nombreuses activités sont également mises en oeuvre au niveau régional, avec pour objet l'offre et la distribution de pétrole en Afrique, l'étude de projets récents dans les secteurs du pétrole et du gaz en Asie occidentale, la mise en valeur et l'utilisation du charbon, du pétrole, du gaz et de l'électricité, l'énergie dans les zones rurales, et l'environnement. Au niveau national, les programmes concernent plutôt les services consultatifs, l'assistance technique, l'aide financière et les prêts.

7. Quelques activités sont menées dans les domaines de l'évaluation et de la planification des ressources énergétiques aux niveaux mondial, régional et national. On peut citer la planification de l'énergie et de l'environnement, les tendances de l'offre et de la demande d'énergie, la planification intégrée des ressources énergétiques, l'étude comparative des différentes sources d'énergie, l'approche intégrée de la planification énergétique et rurale, et les incidences de la restructuration des investissements énergétiques dans les campagnes.

8. De nombreux organismes participent d'une manière ou d'une autre aux programmes de mise en valeur et d'utilisation de l'électricité : régulation de la demande, participation du secteur privé, possibilités d'interconnexion des réseaux, évaluation et modernisation des centrales électriques, études comparatives des sources d'énergie en vue de la production d'électricité, réfection des réseaux électriques, électrification rurale, mise en valeur de l'énergie hydraulique et thermique et tarification de l'électricité. Parmi les interventions à caractère plus ponctuel, on citera l'octroi de prêts ou d'assistance technique, l'organisation de séminaires et d'ateliers et la réalisation d'études. Une grande partie des activités menées dans ce domaine visent à la privatisation de la filière électrique.

9. Les sources d'énergie renouvelables continuent d'éveiller beaucoup d'intérêt. Les programmes qui leur sont consacrés en encourageant la mise en valeur et l'utilisation, renforcent la coopération dans l'exécution des projets et examinent le rôle éventuel et la viabilité des différentes sources d'énergie renouvelables et techniques connexes. La mise en valeur des ressources énergétiques dans les zones rurales retient aussi l'attention. Bon nombre des activités relatives aux sources d'énergie renouvelables ont une portée nationale et régionale. On peut citer dans ce cadre l'assistance technique et financière, les séminaires et ateliers, les études et publications, la recherche et le développement et les projets sur le terrain.

10. Pour promouvoir ou renforcer l'exploitation des nouvelles techniques énergétiques, plusieurs organismes ont entrepris des études ou organisé des colloques sur le thème et d'autres ont choisi la voie de l'assistance technique et financière. La gamme des activités est très variée : on peut mentionner par exemple la viabilité économique de diverses techniques, l'amélioration des techniques de prospection ou d'extraction, les projets pilote, le suivi des nouvelles découvertes et améliorations techniques, les mesures de promotion et de facilitation des transferts de savoir-faire et de technologie, la mise au

point et la diffusion de logiciels et autres techniques appropriées, l'utilisation des techniques nouvelles et la promotion des échanges d'information sur les progrès techniques.

11. Si l'on excepte un petit nombre d'organismes, les carburants de substitution ne semblent pas susciter beaucoup d'intérêt. L'un des rares programmes qui s'y consacre aborde indirectement le problème, sous l'angle de la planification de l'énergie et de l'environnement. Un autre étudie l'utilisation des combustibles gazeux pour véhicules automobiles.

12. Certains organismes s'intéressent à la formulation des politiques énergétiques nationales et régionales par le biais d'études, de réunions de groupes d'experts, de services consultatifs et d'assistance technique auxquels les commissions régionales semblent apporter une contribution active. Parmi les activités signalées, on citera la formulation de politiques énergétiques nationales, les réformes du secteur énergétique, la création de mécanismes régionaux en vue de la coordination des politiques énergétiques et la conception, la formulation et la mise en oeuvre de plans et politiques énergétiques, notamment dans les domaines de l'agriculture et du développement durable. Dans d'autres cas, on a établi des principes directeurs pour la formulation de réglementations ou de législations relatives à diverses sources ou formes d'énergie.

13. Parmi les activités menées dans ce domaine, on citera l'intégration des politiques de l'énergie, de l'environnement et de développement dont relèvent plusieurs types d'intervention, études, évaluations techniques, prêts, assistance technique, séminaires, colloques et publications. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) gère un programme de coopération qui encourage l'adaptabilité dans le domaine de l'énergie et la prise en compte de l'environnement dans les politiques et la planification énergétiques. Des programmes existent également sur l'interaction entre l'énergie et l'environnement et sur les incidences que pourraient avoir pour l'environnement la valorisation soutenable à terme des ressources énergétiques et l'introduction de politiques énergétiques intégrées dans un modèle général de développement socio-économique. D'autres programmes étudient en parallèle les statistiques énergétiques et les statistiques de l'environnement, et notamment l'établissement d'indicateurs d'environnement, les corrélations entre l'énergie et l'environnement dans les campagnes, l'énergie et la remise en état de l'environnement, la prise en compte des problèmes de santé et d'environnement dans la planification énergétique et de la production d'électricité, la recherche et la production de matériels didactiques sur les femmes, et les politiques de l'énergie, de l'environnement et de développement.

B. Utilisation rationnelle de l'énergie

14. Plusieurs organismes s'intéressent aux économies d'énergie, à la maîtrise et à l'utilisation rationnelle des ressources énergétiques et à l'optimisation de la production, de la conversion, de la distribution et de l'utilisation des ressources énergétiques. Au niveau régional, le projet Efficacité énergétique 2000, lancé dans la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE), a reçu l'appui d'organismes appartenant ou non au système des Nations Unies. Parmi les autres activités dignes d'être citées, on notera la rationalisation

des utilisations finales de l'énergie, le développement et l'utilisation de la notion d'intensité énergétique, l'établissement d'indicateurs énergétiques, l'emploi efficace de l'énergie du bois, le recours à une mécanisation agricole plus performante, la réduction des pertes en ligne et l'optimisation des réseaux de distribution électrique.

C. Gestion de l'énergie

15. Elle est étroitement liée au rendement énergétique. Le programme le plus important et le plus connu dans ce domaine et qui concerne de nombreux pays dans toutes les régions du monde est le programme d'aide à la gestion du secteur énergétique exécuté par la Banque mondiale, sur une initiative commune de cette dernière et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Il porte sur les économies d'énergie, la réduction des pertes d'alimentation électrique et l'augmentation du rendement de la production d'électricité. Les programmes mis en oeuvre par d'autres organismes concernent par exemple l'amélioration des techniques de gestion, le développement d'industries gazières conformes aux lois du marché dans les économies en transition, la promotion d'une gestion efficace des compagnies et entreprises de production d'énergie et la gestion de l'énergie dans les zones rurales.

D. Analyses et projections

16. Cette catégorie comprend les tendances et perspectives énergétiques, les incidences des intempéries et du climat, les études d'impact sur l'environnement et l'atténuation des effets nuisibles pour l'environnement. Les tendances et perspectives recouvrent les questions liées à l'offre et à la demande d'énergie, les tendances sectorielles de la demande, l'élaboration de méthodologies, et les techniques d'analyse, y compris les modèles pour les études et l'évaluation énergétiques. Un certain nombre d'organismes se préoccupent également du suivi et de l'analyse des tendances mondiales dans le domaine de l'énergie, de leurs perspectives d'évolution à long terme, de leur impact sur les efforts de développement de l'économie mondiale et sur les besoins énergétiques futurs des différents secteurs.

17. Quelques organisations se préoccupent des effets des intempéries et du climat sur la production et la consommation d'énergie. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) joue un rôle majeur dans ce domaine.

18. Des organismes des Nations Unies ont élaboré des programmes d'évaluation des incidences écologiques de la production et de la consommation d'énergie. Ils prévoient des ateliers de formation sur la planification écologiquement rationnelle de l'exploitation énergétique, l'étude des incidences sur l'environnement des nouvelles sources d'énergie, la promotion d'une meilleure sensibilisation aux effets des diverses options politiques et stratégiques et une analyse des coûts et avantages écologiques. Quelques organismes s'intéressent également aux incidences sur l'environnement de sources d'énergie particulières, par exemple "gaz naturel et climat" et "industrie électrique et changements climatiques".

19. Seules quelques organisations se préoccupent directement de l'atténuation des atteintes à l'environnement. Un petit nombre d'activités portent sur la planification écologiquement rationnelle de l'énergie et la formulation et la mise en oeuvre de programmes d'atténuation des gaz entraînant un effet de serre. D'autres portent sur les mesures qui permettront de promouvoir l'utilisation de ressources qui émettent moins ou pas de gaz à effet de serre, par exemple le gaz naturel et les sources d'énergie renouvelables. L'essence sans plomb suscite de plus en plus d'intérêt dans le monde. Le contrôle de la dispersion des radionucléides et la protection de l'environnement demeurent également des sujets de préoccupation.

E. Ressources financières

20. Cette catégorie traite du financement des projets énergétiques concernant aussi bien les sources d'énergie traditionnelles que renouvelables. Elle n'aborde pas la question plus fondamentale du financement de modèles énergétiques soutenable à terme, par exemple par un système de tarification et d'élimination des subventions. La Banque mondiale est l'agent le plus actif dans cette catégorie avec une multitude de prêts et investissements en cours ou prévus pour toute une gamme d'activités concernant l'énergie ou des domaines connexes, par exemple, projets du secteur énergétique, remise en état et modernisation des centrales électriques, rendement énergétique, réduction des pertes d'électricité et exploitation des hydrocarbures. La Banque mondiale a lancé des initiatives en faveur de la privatisation des compagnies de production d'énergie. Le PNUD finance également de nombreux projets au titre des CIP ou du co-financement de projets communs avec les pays donateurs et autres organisations connexes. Il aide aussi à la formulation d'une politique environnementale afin d'attirer des capitaux et des fonds privés et publics (par exemple, le Compte de l'énergie) pour des études de pré-faisabilité et par le financement commun de programmes tels que le Financement des services énergétiques à l'intention des petits utilisateurs d'énergie (FINESSE). Le rôle prédominant joué ces dernières années par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) dans le financement de projets énergétiques faisant appel à des technologies écologiquement rationnelles devrait s'accroître. Actuellement le financement accordé par le FEM aux projets liés à l'énergie est d'environ 291 millions de dollars soit environ 34 pour cent des dépenses totales. D'autres organismes étudient et suivent la mobilisation de nouveaux fonds pour des projets portant sur des sources d'énergie durables, et analysent les possibilités de financement de l'assistance technique, d'une gestion sans risque des déchets radioactifs et d'une aide à la conception et à la formulation de projets de financement.

F. Institutions et renforcement des capacités

21. Cette catégorie comprend l'éducation, la formation, la sensibilisation et le renforcement des capacités. Un certain nombre d'activités sont mises en oeuvre dans le cadre de l'éducation et de la formation, à savoir ateliers, réunions de groupes d'experts, séminaires, cours de formation et voyages d'études. On trouve par exemple la fabrication et l'exploitation de digesteurs de biogaz, l'élaboration de statistiques énergétiques, l'exploitation, la mise en valeur et l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, l'environnement, le renforcement des capacités des institutions nationales, les économies

d'énergie, les bases de la gestion intégrée de l'environnement, la gestion sans danger des déchets radioactifs et le cycle du combustible, les méthodes de planification et de gestion et le rendement énergétique.

22. Certaines activités ont trait à la sensibilisation aux questions liées à l'environnement, au rendement énergétique et aux économies d'énergie, y compris la gestion de la demande, la formation aux rôles divers que peuvent jouer les femmes dans le secteur de l'énergie, le potentiel des sources d'énergie renouvelables, les problèmes énergétiques dans les zones rurales, etc.

23. D'autres activités concernent le renforcement des capacités, notamment le programme de coopération technique sur le gaz, le renforcement des institutions nationales et sous-régionales, le renforcement des entreprises énergétiques dans les pays les moins avancés d'une région donnée, la création ou le renforcement des capacités des institutions nationales dans le domaine de la planification et du traitement de l'information énergétique, le renforcement des capacités des gouvernements en matière de formulation des politiques, de planification, de conception, de mise en place et de suivi de projets, la création et le renforcement des capacités pour la planification et la prise de décisions en matière d'énergie nucléaire, électrique et autres et la promotion d'une approche interdisciplinaire de l'énergie et de la mise en valeur des zones rurales.

G. Coopération et coordination

24. De nombreuses organisations ont fourni des informations au titre de cette catégorie. La CESAP réalise actuellement un programme sur la coopération des pays d'Asie en matière d'énergie et d'environnement, financé par le PNUD. Le PNUD et la Banque mondiale coopèrent au Programme d'aide à la gestion du secteur énergétique. La Banque mondiale, le PNUD, d'autres organismes à l'intérieur et à l'extérieur des Nations Unies financent conjointement le Programme de Financement des services énergétiques à l'intention des petits utilisateurs d'énergie (FINESSE). Le projet Efficacité énergétique 2000 lancé par la CEE constitue un effort remarquable de coopération, auquel participent les commissions régionales, d'autres organismes des Nations Unies et des organisations gouvernementales et non gouvernementales. L'initiative de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) sur le Processus du Sommet solaire mondial bénéficie du soutien de nombreux autres organismes, notamment la CEE, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Cette dernière coordonne le projet commun, intitulé Bases de données et méthodologies pour une évaluation comparative des différentes sources d'énergie utilisées pour produire de l'électricité (DECADES) en coopération avec plusieurs commissions régionales, la Banque mondiale, l'ONUDI, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et d'autres organisations internationales. Elle coordonne également l'organisation d'un colloque international sur l'électricité, la santé et l'environnement en coopération avec la CESAP, la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'ONUDI, l'OMM et d'autres organisations internationales. Au fil des ans, l'OMM a collaboré activement avec le PNUE aux travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

25. L'OMM et le PNUE ont coopéré pour coordonner les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental. Entre-temps, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a collaboré avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la CESAP, la Banque mondiale, les autres organisations internationales, régionales et les banques régionales de développement à de nombreux projets de développement rural; un groupe de travail latino-américain sur le développement durable a été créé en Uruguay. Le Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques du Secrétariat de l'ONU poursuit ses activités de coopération et de coordination avec les organismes du système des Nations Unies et avec le Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistique et la coordination, le Comité administratif de coordination (CAC) et le Sous-comité des activités statistiques et continue d'analyser les questions liées à l'énergie dans la publication intitulée Étude sur l'économie mondiale. Le Département de la coordination des politiques et du développement durable coopère avec d'autres organismes du système des Nations Unies à l'établissement de rapports pour le Comité des sources d'énergie nouvelles et renouvelables et de l'énergie pour le développement et avec d'autres instances intergouvernementales, telles que la Commission du développement durable.

H. Circulation de l'information

26. Ce domaine d'activité concerne de nombreuses organisations. Au titre de celui-ci figurent notamment le Guide du rendement énergétique pour la région Asie-Pacifique, la publication des travaux réalisés dans le cadre d'un atelier sur l'exploitation de l'énergie solaire, la viabilité de l'utilisation de l'énergie photovoltaïque dans les zones rurales, les tableaux de production et de consommation des différentes formes d'énergie et d'électricité, l'établissement de manuels de référence; la diffusion de projets et de rapports techniques, des réunions de groupes d'experts, des ateliers et la création de bases de données et de réseaux d'information.

III. OBSERVATIONS ET CONCLUSIONS

27. De nombreux organismes des Nations Unies interviennent dans un vaste ensemble de projets et de programmes énergétiques. La description des diverses activités permet de voir la nature et le type d'actions entreprises par un organisme donné et par le système des Nations Unies dans son ensemble. L'un des principaux inconvénients des rubriques indiquées est qu'elles ne décrivent pas explicitement l'ampleur ou le niveau des activités menées par chaque entité, ce qui rend difficile toute comparaison du type d'activités. Leur nature est tributaire des mandats des organes délibérants ou directeurs de chaque entité. Nombre de projets et programmes ont été conçus pour répondre aux besoins des États Membres qui avaient été mis en évidence ou, comme cela a été le cas pendant des années, pour aider certains pays, principalement des pays en développement et plus récemment des pays en transition, à atteindre leurs objectifs dans le domaine de l'énergie, grâce notamment à la formation, à l'information, à l'amélioration de la gestion ou du développement et de l'utilisation des ressources locales, à la remise en état des équipements anciens et à la mise au point de politiques et de stratégies. La Banque mondiale est l'organisation la plus dynamique; elle exécute de nombreux projets et programmes, comportant ou non des prêts, actuellement en prévision.

28. Certaines activités ont peu changé au cours des années, apportant des solutions à des problèmes tels que la garantie de l'approvisionnement énergétique, l'élaboration et l'application de structures tarifaires en vue de dégager les recettes nécessaires, l'évaluation des ressources énergétiques locales, la mise au point de politiques énergétiques, la projection de la demande actuelle et future dans certaines hypothèses relatives par exemple aux progrès technologiques et aux choix de développement, et la mise au point de méthodes de travail.

29. D'autres activités font écho à l'évolution de la situation énergétique et à de nouveaux problèmes, par exemple, en ce qui concerne les effets sur l'environnement de la mise au point et de l'utilisation de ressources énergétiques et, plus récemment, les effets des émissions de gaz à effet de serre résultant de l'utilisation accrue de combustibles fossiles. Les activités en question comportent une estimation plus précise de la nature des effets produits et les mesures à prendre aux niveaux national et mondial. Elles consistent également à étudier les conditions nécessaires à la mise au point et à l'application généralisée d'écotechnologies, en particulier les sources d'énergie renouvelables, l'élaboration et l'application de mesures d'économie d'énergie et d'autres mesures visant à limiter le réchauffement de la planète.

30. Le renforcement des institutions et des capacités, notamment par l'éducation et la formation, la sensibilisation et le renforcement des institutions nationales, sous-régionales et régionales, comptent parmi les activités menées depuis longtemps, bien que certaines activités se soient transformées au cours des années du fait de l'évolution de la situation et des problèmes à régler aux niveaux national, régional ou mondial. Bien qu'il y ait déjà plusieurs éléments concernant l'éducation et la formation, il s'agit de l'un des domaines qui exigent le plus d'attention de la part des organisations concernées, car il s'agit d'aider les pays en développement à renforcer ou à créer des institutions capables de procéder à des analyses et de mettre au point et d'appliquer des politiques, ce qui est particulièrement important étant donné que de nombreux pays en développement seront appelés à ratifier et appliquer activement plusieurs conventions. Il convient que les pays soient mieux à même d'évaluer pleinement les conséquences des positions qu'ils prennent dans les négociations et de leur adhésion à tel ou tel accord.

31. La sensibilisation, notamment celle des décideurs et des responsables, qui doivent disposer des renseignements pertinents pour pouvoir engager un dialogue avec toutes sortes de groupes, notamment la communauté scientifique et technique, est l'un des domaines revêtant une importance essentielle et exigeant davantage d'efforts de la part du système des Nations Unies. Il est tout aussi important de sensibiliser le public : un public mieux informé sera mieux à même de participer au diagnostic des problèmes, à l'élaboration de plans et à leur exécution.

32. L'un des domaines d'activité importants concerne la mobilisation de ressources financières lors de la phase antérieure à l'investissement, ainsi qu'au moment de l'investissement lui-même. Les principaux intervenants sont ici la Banque mondiale, le PNUD et le Fonds pour l'environnement mondial.

33. Garantir l'accès aux informations utiles est une condition préalable importante pour la mise au point de politiques énergétiques judicieuses. Nombre d'activités signalées tiennent compte de cet élément très important, mais on ne voit pas bien dans quelle mesure ces activités peuvent être développées pour répondre à l'augmentation continue de la demande. L'élaboration coordonnée et la gestion convenable de bases de données consacrées à divers aspects du secteur de l'énergie est d'une importance critique, en tenant compte de la nature dynamique de tels systèmes de données et de la création et de l'utilisation accrue de réseaux d'informations sur l'énergie.

34. De nombreuses entités ont indiqué la nature et la portée de la coopération qui les unit à leurs homologues au sein du système des Nations Unies. D'après les nombreux rapports soumis, il s'agit d'une tendance encourageante. Toutefois, il n'est pas dit si ce mode de coopération est systématique ou non et s'il convient comme point de départ d'une action future, pour éviter les doubles emplois dans l'exécution d'activités relatives à l'énergie, ou pour dégager le maximum d'avantages étant donné une relative pénurie de ressources. La question de la coordination est directement liée à cet aspect. À l'exception de quelques rares cas, le degré de coordination des activités semble minimal; il va sans dire que c'est pourtant un domaine pour lequel de nombreuses mesures sont possibles. Le Comité pourrait proposer des moyens précis d'améliorer la coordination, par exemple par l'intermédiaire du Comité interorganisations sur le développement durable, qui pourrait consacrer une partie de son programme de travail aux questions énergétiques. Il constituerait ainsi une instance permettant aux entités concernées de mettre en commun leurs connaissances et leurs vues sur divers projets afin de mettre au point une démarche et des programmes communs, améliorant ainsi la coordination et la coopération dès les premières phases de la conceptualisation et de l'élaboration de projets et de programmes.

35. Les organismes des Nations Unies n'accordent apparemment pas au secteur des transports l'attention qu'il mérite en tant qu'utilisateur et transporteur d'énergie, avec les implications que cela suppose quant à l'efficacité de l'utilisation de l'énergie, la pollution de l'environnement, les émissions de gaz à effet de serre et le développement durable.

36. On a signalé certains efforts visant à intégrer l'énergie, l'environnement et le développement. Il s'agit d'une tâche contraignante, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires, en particulier au niveau national. Il est également nécessaire d'accorder davantage d'attention à la demande et à l'offre d'énergie par rapport aux stratégies d'amélioration du rendement énergétique et de l'utilisation des matières premières et pour régler au mieux les problèmes de protection de l'atmosphère et du changement climatique.

37. Étant donné l'importance accordée à la mise au point et à l'application des écotecnologies (en particulier dans le secteur de l'énergie), on souhaiterait voir davantage d'activités menées dans ce domaine, notamment dans le sens d'une normalisation de l'équipement énergétique, ce qui est particulièrement utile pour la mise au point et l'application de technologies utilisant des sources d'énergie renouvelables.

38. Le schéma actuel d'approvisionnement énergétique des zones rurales des pays en développement où réside la majorité de la population ne correspond pas aux besoins; il est donc urgent de développer sensiblement l'approvisionnement énergétique, notamment l'électrification rurale, pour stimuler la croissance économique ou du moins enrayer la paupérisation. Il s'agit d'un domaine qui exige des efforts accrus, au même titre que celui de la diversification du système d'approvisionnement énergétique en vue d'assurer une combinaison optimale des sources d'énergie.

39. On a beaucoup évoqué la nécessité d'assurer aux femmes une plus grande participation à toutes sortes d'activités humaines, en particulier en ce qui concerne l'élaboration des politiques et la prise de décisions. Les activités indiquées en tiennent manifestement très peu compte. Il va sans dire qu'il faudra veiller davantage à garantir une plus grande participation à tous les niveaux et à améliorer la capacité des femmes de participer à la prise de décisions, grâce à une formation dans le domaine de l'énergie.

40. Il apparaît que les activités telles qu'elles ont été décrites par les entités respectives du système des Nations Unies tendent à se concentrer sur des systèmes énergétiques classiques, sans qu'il soit suffisamment tenu compte des progrès de l'énergie durable qui impliqueraient la mise en valeur et l'utilisation progressives de sources d'énergie renouvelables.

Notes

¹ Documents officiels du Conseil économique et social, 1996, Supplément No 5 (E/1995/25).

² Un tableau répertoriant dans le détail les activités menées par chacun des organismes du système des Nations Unies a été publié sous forme de document d'information.
